



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

routes

Question écrite n° 29345

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les difficultés liées au déneigement de la voirie communale. Du fait de la complexification des règles de mise aux normes des engins de déneigement et des diplômes nécessaires ainsi que de l'application des 35 heures, les directions départementales de l'équipement se désengagent de l'entretien des routes communales en période hivernale. Les agriculteurs ont de plus en plus de mal à répondre aux besoins du fait des contraintes administratives. En Lozère, la participation de l'État via la dotation globale d'équipement au financement des équipements n'a pas suffi à pallier les difficultés. Il faut assouplir les dispositifs réglementaires en zone rurale et que l'État soutienne financièrement les établissements publics de coopération intercommunale dans leurs démarches. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29345

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9129

Question retirée le : 23 janvier 2007 (Retrait pour cause de question identique)